Siège social: Mairie de Clarensac 5, place de la Mairie 30870 - CLARENSAC

Association reconnue d' Intérêt Général Siret : 452 184 468 00026 - Code APE : 9499Z

Site internet: https://acgc.eu



## Nos prochains rendez-vous :

Local situé 34 route de Nîmes à Clarensac

(En face de la police municipale)

# Généalogie de 14 h.30 à 17 h.00

Jeudi – Permanence – 25/01/2024

Jeudi – Permanence – 08/02/2024

Jeudi – Permanence – 22/02/2024

# Paléographie de 14 h. 00 à 15 h.30

Mercredi – 24/01/2024

Mercredi – 14/02/2024

Mercredi - 28/02/2024



Prochain rendez-vous trimestriel : le 24 Février 2024 Assemblée Générale à CLARENSAC – Venez nombreux !

# Janvier: Au gui l'an neuf!

« o ghel an heu! » Expression celtique signifiant « Que le blé germe » qui, suite à une erreur de traduction, s'est transformée au fil des siècles en « Au qui l'An neuf » !

Toutefois, le gui est considéré comme une plante hémiparasite qui vit aux dépens de l'arbre qui l'héberge. Ses graines, éparpillées dans la nature par les fientes d'oiseaux ont besoin de chaleur et de lumière pour se développer et il n'est pas rare de trouver des branches de gui à la cime d'un arbre. Il loge souvent dans des arbres affaiblis ou très vieux, qui laissent passer assez de lumière entre les branches afin que les graines se développent.



Pourtant, les druides considéraient le gui comme une plante sacrée et le surnommaient « Rameau d'Or ». Cette plante était censée guérir le corps, purifier l'esprit, chasser les mauvais esprits, assurer la fécondité des troupeaux. Elle permettait aussi d'invoquer les fantômes et de converser avec eux !

Les druides coupaient des branches de gui pour célébrer le passage au solstice d'hiver car cette plante est l'une, pour ne pas dire la seule, rare plante qui reste verte même en hiver et qui fleurie en cette saison. Pour eux, le gui symbolisait le renouveau, la prospérité, la fécondité, la bonne santé, l'immortalité et la chance.

Le gui sacré était celui qui poussait sur le chêne, symbole de vie et de soleil chez les druides. Il était cueilli avec une serpe d'or et était récupéré dans un drap blanc, sans toucher terre.

Ils le cueillaient le sixième jour de l'année celtique au cours d'une grande cérémonie avec d'infinies précautions connaissant toutes les vertus médicinales de cette plante, et en offraient aux habitants qui accrochaient les rameaux au-dessus de leur porte d'entrée en guise de portebonheur pour l'année à venir. Le gui était censé les protéger du mauvais sort et des maladies.

Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les Anglais ont introduit en France la tradition de la « Kissing Ball » (la Boule à baiser). Cette coutume voulait qu'une jeune femme célibataire qui acceptait un baiser sous une boule de gui décorée, était promise à un mariage dans l'année. Il semblerait d'ailleurs que cette coutume existait déjà durant les « Saturnales », festivités antiques célébrées par les Romains.

Les Grecs associaient le gui à « Hermès », grand messager de l'Olympe. Quant au Moyen-âge, il était d'usage d'offrir du gui en prononçant ce souhait « Au gui l'an neuf ». Dans le nord de l'Europe, on s'embrassait à minuit, le jour de la Saint-Sylvestre, sous une branche de gui en se souhaitant prospérité et longue vie, coutume qui se perpétue depuis, d'année en année et dans le monde entier.

Si vous souhaitez ramasser du gui, il vous suffira de vous promener dans la nature à la recherche d'un arbre-hôte sur lequel le gui aura perforé l'écorce afin de pomper la sève qui lui fournira l'eau et les nutriments nécessaires à son développement.

Il faut pourtant savoir que si cette cueillette est tolérée, elle fait néanmoins l'objet d'une réglementation. Son ramassage doit se faire de façon modérée, ou, si vous préférez, à caractère « familial ». De plus, prévoyez de vous équiper d'une bonne paire de bottes, d'un couteau bien aiguisé, ou mieux, d'une petite serpe afin de couper le gui à sa base.

Le gui est bien souvent mêlé à l'autre plante incontournable des fêtes de fin d'année, le houx qui représente par ses feuilles épineuses, la protection et la bienveillance ; il n'est pas rare de trouver sur nos tables festives, de petits bouquets ou couronnes, très décoratifs grâce à leurs petites boules de couleurs contrastées, blanches pour le gui et rouges pour le houx.

Bien que la Saint-Sylvestre soit passée depuis quelques jours, il est encore temps de vous souhaiter au nom de l'A.C.G.C.,

La rédactrice Anne Marie Martellucci

# Bonne & heureuse année à toutes et tous!



Paix, Santé, Prospérité, que 2024 réalise tous vos souhaits.



# L'Agenda du 15 janvier 2024 à Fin février 2024 :

## SALONS - EXPOSITIONS - MUSÉES - SPECTACLES

♣ Le jeudi 18 janvier – de 15 h. à 17 h. – « Les frises chronologiques » - Atelier proposé par Le Centre généalogique de Touraine, gratuit et ouvert à tous en local (Chambray-lès-Tours) et en distanciel

Animateurs : Claude Hoinard et Guy Rousseau

Cet Atelier est ouvert à tous, adhérents ou non - réservation obligatoire

Détails et Réservations : https://tourainegenealogie.org/events/18-janvier-2024-les-jeudis-du-cgdt-

les-outils-numeriques-frises-chronologiques/

Contact: contact@cqdt37.com - Voir le site Organisateur

Tél. 02 47 39 62 73

Lieu: Centre Généalogique de Touraine

12 rue de l'Hippodrome

Chambray-lès-Tours, 37170 France

**Entrée Libre** 

Le jeudi 18 janvier − de 14 h.00 à 16 h.00 − « Histoire(s) en breton » - Visite des coulisses des AD29 - une sélection de documents écrits en breton pour une découverte insolite de nos fonds! Organisée par les AD du Finistère − 5, allée Henri Bourde de la Rogerie − 29000 Quimper -

Inscription: archives.departementales@finistere.fr ou 02.98.95.91.91

Tarifs : Gratuit Organisateur

Courriel: archives.departementales@finistere.fr

Site internet: <a href="https://archives.finistere.fr/visite-des-archives">https://archives.finistere.fr/visite-des-archives</a>

Le jeudi 25 janvier – de 17 h. 30 à 19 h.00 – « Sur les traces de ses ancêtres » - Atelier organisé par les Archives départementales de la Haute-Garonne est réservé aux personnes qui ont déjà commencé à effectuer des recherches généalogiques. Séance d'approfondissement !

Curieux de savoir qui étaient vos arrières-arrières-arrières-arrières-arrières... grands-parents ? Cet atelier autour de la généalogie est fait pour vous, à condition d'avoir déjà quelques notions ! Car cette deuxième séance de notre saison culturelle est réservée aux initiés. Elle vous permettra d'aller plus loin dans vos recherches, de perfectionner votre méthode d'investigation et d'exploiter d'autres fonds d'archives.

**Animation** : Marie-Astrid Zang, directrice adjointe des Archives départementales de la Haute-Garonne à Toulouse.

**Contact**: E-mail: archives.action.culturelle@cd31.fr

**Lieu :** Archives départementales de Haute-Garonne, 11 Bd Griffoul Dorval - Toulouse, 31400 France **Gratuit.** 

Le Dimanche 04 Février – de 14 h.00 à 16 h.00 – « Rencontres Généalogiques d'Occitanie » - L'Union Généalogique d'Occitanie Historique vous propose de vous retrouver le dimanche 4 Février 2024 à Béziers.

Ce rendez-vous à ne pas rater se situera à la Salle des Abbés, Rue du Puits 34500 Béziers.

**Contact:** Phone: 0689405616

E-mail contact@ugoh.fr - Voir le site Organisateur

Lieu : Salle des Abbés – Rue du Puits de la Courte - 34500 Béziers

Entrée libre et gratuite

🖶 Le Jeudi 15 février : de 15 h.00 à 17 h.00 – « Initiation à la Paléographie » - Atelier organisé par

le Centre Généalogique de Touraine

Contact: contact@cgdt37.com - Voir le site Organisateur

Tél. 02 47 39 62 73

Lieu: Centre Généalogique de Touraine

12 rue de l'Hippodrome

Chambray-lès-Tours, 37170 France

Gratuit



Bien entendu, nous vous espérons nombreux lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra 5 place de la Mairie, Foyer communal – 30870 Clarensac – <u>le Samedi 24</u> <u>Février à partir de 9h.30.</u> Nous avons hâte de vous rencontrer.



## **CONFÉRENCES**

Le jeudi 25 janvier à 15 h.00 - « Le maitre d'école du village, au temps des Lumières et de la Révolution » - eut l'ambition de fonder un véritable système d'éducation nationale, appuyé sur des écoles publiques et des enseignements constamment civiques. Il revenait à l'école, selon les premiers républicains, de former les citoyens de demain, et donc d'assurer la victoire des temps nouveaux.

À la fin de la Révolution, les écoles privées sont cependant devenues beaucoup plus nombreuses que les écoles publiques voulues par la République. Pourquoi ? Longtemps, les historiens ont estimé que c'était là, la marque du conservatisme global de la population française...

Pour saisir l'échec de l'école publique et le succès des écoles privées à l'heure des premiers pas du dualisme scolaire public/privé, il faut donc retourner aux archives, et remonter le temps - jusqu'au milieu du XVIIIe siècle au moins.

Par Côme Simien, Maître de conférences en Histoire moderne, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

Lieu: Archives de Paris -18 boulevard Sérurier - 75019 Paris

Inscription : Entrée gratuite dans les limites des places disponibles

Organisateur : La France généalogique CEGF

Adresse de l'organisateur :12 rue Vivienne - 75002 Paris

Courriel: contact@cegf.org

Site internet :https://www.cegf.org

Télécharger l'affiche de cet événement (339.54 Ko)



Le samedi 27 janvier 2024 – à 14h.30 – « Voyage en Andalousie romaine » - Conférence à la Maison des Associations de Castillon-du-Gard -

Nous vous invitons à découvrir ce voyage historique, de l'association Pont du Gard et Patrimoine, au cours d'une présentation contée par **Mme Michèle Texier** et d'un film réalisé par **JY. Gréhal**. L'actuelle Andalousie fut peuplée à haute époque par les Celtibères avant que Grecs et Phéniciens n'y créent des cités marchandes.

Après la seconde guerre contre les Carthaginois, les Romains s'emparèrent de la péninsule. L'Hispanie Ultérieure (Andalousie actuelle) est créée par la République romaine. La splendeur du monde ancien s'étend en Espagne.

Les Romains diffuseront leur culture, leurs techniques, leur organisation politique et administrative, ou encore leurs lois. Plusieurs villes se développeront même jusqu'à devenir de véritables capitales du monde classique



Le vendredi 9 février 2024, à 18h, dans l'amphi A3, Jean-Marc Moriceau, professeur émérite en histoire moderne, présentera « Quand la généalogie réveille l'historien : "L'irrésistible retour d'un fermier d'Îlede-la-France au début du XVIIe siècle".

Cette conférence sera filmée et visionnable ultérieurement sur la chaîne YouTube de l'université, cependant toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Lieu: UNIVERSITÉ DE NÎMES - SITE VAUBAN - Amphi A3 -

Contact: isabelle.guizard-ortega@unimes.fr

Informations : <u>www.unimes.fr</u>



# INFOS:

#### Mise aux enchères, une charte de 1592 restituée à la ville de Tonnerre

Par <u>Guillaume de Morant</u> - <u>Yonne (89)</u> - 13.12.2023- <u>Archives</u> <u>tonnerrecharterestituee.png</u>

À force de communiquer sur les "emprunts" du passé, le message finit par passer : tous les documents ne sont pas des archives publiques, mais certains en font quand même partie... Grâce à la vigilance d'observateurs et un signalement, la ville de Tonnerre dans l'Yonne a pu mettre fin à la vente aux enchères d'une charte volée, portée disparue de ses collections entre 1937 et 1982. Cette lettre datant de 1592 dans laquelle Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre autorise les habitants à élire un maire est sans conteste l'un des actes fondateurs de la ville.



L'histoire est étonnante, racontée par l'Yonne Républicaine : en août 2023, un mail parvient à la ville pour signaler qu'un document relatif à l'histoire communale avait été mis aux enchères. La ville vérifie dans ses archives et constate qu'effectivement, cette charte manque. L'authenticité du document mis en vente fait peu de doute : son aspect et sa calligraphie correspondent à la période et surtout, sa cote de conservation dans les archives municipales de Tonnerre est encore partiellement inscrite au dos de la charte....

Lire la suite sur : https://www.rfgenealogie.com/infos/mise-aux-encheres-une-charte-de-1592-restituee-a-la-ville-de-tonnerre



#### Et si Tour Eiffel s'appelait la Tour Bonickhausen?

Par Jean-Louis Beaucarnot - Côte-d'Or (21) - 26.12.2023 - Célébrités

Et si Tour Eiffel s'appelait la Tour Bonickhausen ? Difficile à imaginer. Et pourtant, c'est ce qu'on pourrait déduire en s'intéressant aux racines familiales du concepteur du célèbre édifice parisien.

Gustave Eiffel – dont on commémore cette semaine le centenaire de la mort, à 91 ans –, né à Dijon en 1832, avait été déclaré à sa naissance sous le nom de BONICKHAUSEN dit EIFFEL. Un nom que le père de la tour avait préféré abandonner, lorsqu'après la guerre de 1870, alors que l'on voyait du Prussien partout et qu'un dessinateur qu'il avait congédié l'avait accusé d'être un espion à la solde de Bismarck. Après avoir poursuivi l'homme en justice et l'avoir fait condamner, il avait demandé et obtenu, en 1879, l'autorisation de réduire son état civil au seul nom d'Eiffel, même si ce nom renvoyait bel et bien en fait à des origines allemandes, comme on va le montrer...

Lire la suite sur : https://www.rfgenealogie.com/infos/et-si-tour-eiffel-s-appelait-la-tour-bonickhausen



#### Les Archives diplomatiques sont en ligne

Par Pierre-Valéry Archassal - Algérie, Maroc, Tunisie - 28.11.2023 - Archives

Les registres matricules des états signalétiques et des services des appelés français du protectorat tunisien sont numérisés et en ligne pour plusieurs années du début du XXe siècle sur le nouveau portail des Archives diplomatiques.

Crédits

Capture Archives diplomatiques

Avec l'ouverture du portail des Archives diplomatiques, ce sont plus 2 millions de documents numérisés, fruit des programmes de numérisation, qui peuvent être consultés à distance, téléchargés, partagés... S'y ajoutent 4 000 fiches descriptives de fonds et 2 700 inventaires. L'ensemble couvre une vaste période qui va du XVIe siècle à nos jours.

Lire la suite sur : https://www.rfgenealogie.com/infos/les-archives-diplomatiques-en-ligne



#### L'exposition "ArchiveZ, les archives de A à Z" aux Archives de Paris

Par Laurence Abensur-Hazan - Paris (75) - 25.11.2023 - Evènements

Jusqu'au 13 avril 2024, les Archives de Paris proposent une petite exposition dans leur hall d'entrée sous forme d'abécédaire en 16 lettres. (Crédits : AD75)

Les Archives de Paris viennent d'inaugurer une exposition, petite par sa surface mais très instructive. Installée dans le hall d'entrée du bâtiment que les généalogistes parisiens connaissent bien, elle propose sous forme d'abécédaire en 16 lettres, d'entrer dans les coulisses des archives.

Habitués à fréquenter les salles de lecture, les généalogistes et autres chercheurs ne soupçonnent pas toujours l'ampleur de la mission de conservation confiée aux dépôts d'archives. L'exposition permet d'en comprendre tout le sens : outre le recueil et le classement des documents – aspect le plus visible de leur mission –, les centres d'archives doivent aussi veiller à ce qu'ils restent dans le meilleur état possible, de leur classement à leur manipulation par les lecteurs.

Lire la suite sur : https://www.rfgenealogie.com/infos/l-exposition-archivez-les-archives-de-a-a-z-aux-archives-de-paris



# Texte Libre:

#### **SABOTERIES - SABOTIERS - SABOTS**

#### « Los esclòps »

Quant te costèron (ter) los esclòps [Quand èran (ter) nòus] bis Cinc sòus costèron (ter) los esclòps [Quand èran (ter) nòus] bis

••••

Fasián clic clic clic fasián clac clac clac Fasián clic clic clic clac clac clac los esclòps [Quand èran (ter) nòus] bis

> Ieu los vendèri (ter) los esclòps [Quand èran (ter) vièlhs] bis

Trad. : « Combien ont coûté tes sabots Quand ils étaient neufs ? Cinq sous ont coûté mes sabots Quand ils étaient neufs

..

Ils faisaient clic clic clic ils faisaient clac clac clac Ils faisaient clic clic clic clac clac clac mes sabots Quand ils étaient neufs

•••

Moi je les ai vendus mes sabots Quand ils étaient vieux »

Depuis très longtemps on fabrique des sabots. En 1900 le métier était encore un des fondements de l'économie montagnarde.

Lorsqu'un vieux cévenol parle (il faudra bientôt écrire au passé) de son enfance, il évoque toujours ce temps où l'on portait des "esclops". Sur les photos de classe des années 1920 dans les écoles cévenoles, les élèves portent tous des sabots!

Les premiers sabotiers vivaient dans les bois, comme d'ailleurs tous ceux qui travaillaient le bois (coupeurs, charbonniers...) Leur réputation de rustres a changé lorsqu'ils se sont installés dans les bourgades.

À côté des artisans sabotiers, nombreux étaient les paysans qui durant la saison hivernale confectionnaient des sabots.

Autrefois les sabots étaient confectionnés sur mesure. Chaque terroir avait ses caractéristiques. Il fallait disposer d'un bois dur qui ne se fende pas lors du travail.

Pour cela on utilisait les essences locales ; hêtre, noyer voire sycomore. En Cévennes on utilisait le noyer pour les sabots de luxe sinon l'aulne, le bouleau et le hêtre. Le travail commençait dans un morceau pesant 4,6 kg, le sabot humide pesait ensuite 1,1 kg et après une nuit de séchage ne pesait plus que 600 gr.et comme rien ne devait se perdre la sciure était récupérée pour les feux, voire utilisée pour préparer la charcuterie fumée!

On devait prévoir 6 paires pour les travailleurs, 5 pour les ménagères. Le sabotier en faisait une, voire deux paires quotidiennement.

Un peu partout le métier s'est perdu.

Dans l'Aveyron à St Jean de Bruel on trouvait jusqu'en 1820, 20 sabotiers, en 1900, 9 et un seul de 1940 à 1950!

Il semble qu'il ne reste qu'un seul sabotier en Bretagne, alors qu'ils étaient 41 en 1921. (source : savoir et Patrimoine en Bretagne).

Actuellement la production correspond à des demandes émanant de groupes folkloriques ou de formation comme au Puy du Fou.

Dans le chapitre, "Héritage Perdu", Yves Pourcher – « Les Maîtres de Granit » paru aux éditions Olivier Orban en 1987 – note, suite à l'étude sur la consommation du bois...

« Une autre consommation nécessaire qui diminue annuellement la masse de nos bois c'est leur emploi pour... et pour la fabrication des sabots, qui sont la principale et presque l'unique chaussure du pauvre et de nos agriculteurs - journal de la Lozère du 24 mai 1823 ».

Critique inattendue, mais qui n'est pourtant pas dénuée de tout fondement. « Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la fabrication des sabots est une activité prospère en Lozère. Ainsi en 1878, dénombre-t-on sept cents maîtres et ouvriers sabotiers, auxquels il faut ajouter un bon millier de paysans qui dans leurs moments de loisir, pendant les longs mois d'hivers, taillent, façonnent et creusent le pin d'Auvergne pour leurs besoins immédiats ». (Bulletin de la société d'agriculture, Mende 1878., M. Grosjean Notice sur l'industrie du sabotage dans le département de la Lozère).

564 000 paires sont ainsi fabriquées annuellement, principalement vers le département du Gard, dont 276 000 consommées sur place et 288 000 exportées principalement vers le département du Gard.

#### Pour terminer:

Un musée du SABOT peut être visité à Albaret le Comtat (48).

Dans la rubrique "pierres insolites" il faut signaler que plusieurs localités hébergent des formations évoquant un sabot. La Lozère a le sien, Le Sabot de Malepeyre à La Canourgue.

Comme pour tant de sujets on a des légendes et notamment où l'on retrouve Gargantua, le héros de Rabelais. Parmi elles, notons celle de Château Neuf de Randon.

Et enfin au sujet du mot SABOTAGE qui aurait une relation avec les sabots. « Lors des révoltes paysannes, les paysans devenus ouvriers, bloquaient les machines avec leurs sabots » – Michel André -Midi libre 2022.



Rédactrice Simon MEISSONNIER

Crédit photo : généanet

## Bon à savoir:

#### La livre-tournois

La livre-tournois, frappée à la fin du règne de Louis XIII, en 1641, comprenait 8,68 g. d'argent fin ou 0,62 g. d'or fin, ce qui représentait 62 francs de 1985.

La livre-tournois, frappée à la fin du règne de Louis XIV, en 1709, comprenait 5,869 g. d'argent fin ou 0,38 g. d'or fin. Elle ne représentait plus que 38 francs en 1985. Et oui ! on dévaluait déjà...

En comptant un cours moyen on peut conclure que les 39.000 livres qu'Etienne Serres avait entre les mains, représentait deux millions de francs en 1985, soit deux cents millions de centimes.

La réactrice Simone Meissonnier



#### **Actes Paroissiaux de MONTSELGUES (07)**

#### À Noter:

Philippe RÉGNIER nous signale que les actes paroissiaux de Montselgues, période entre 1646 et 1668, sont écrits en latin alors que les actes, avant et après, sont eux écrits en français. Pourquoi ce changement d'inscription des actes ? Quelgu'un pourrait-il nous en donner une explication ?



#### Comment bien utiliser « GALLICA »

Gallica à mis en place les « Tutos officiels de Gallica » dont les deux premiers sont parus en 2021.

Présentation Gallica : <a href="https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/gallica-la-bibliotheque-numerique-de-la-bnf-et-de-ses-partenaires">https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/gallica-la-bibliotheque-numerique-de-la-bnf-et-de-ses-partenaires</a>

Tuto N° 1 - https://www.voutube.com/watch?v=7p6TuD2K7tw

Tuto N° 2 - https://www.facebook.com/watch/?v=1124946498031167

Aujourd'hui, Gallica vient de mettre en ligne un nouveau tuto consacré au rapport de recherche. Comment se servir efficacement de cet outil ? Voir la chaîne YouTube de la BnF :

Tuto N° 4: https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/utiliser-le-rapport-de-recherche-de-gallica-tutoriel-4



## **DELORT CHRONOLOGIQUE**

Relevé d'Eliette Thirion – Les DELORT sont deux notaires de Saint Germain de Calberte – Le premier, Raymond DELORT (Déorto) qui écrit en latin jusqu'en 1567 puis en français, le Second Guillaume à partir de 1583).

3E 6538	1527
3E 1227-2MI-85-1	1532
3E 1228-2MI-85-1	1532
3E 15126	1533
3E 1238	1535
3E 1229- 2MI-85-2	1536
3E 1231- 2MI-85-2	1536-7
3E 1230- 2MI-85-2	1538
3E 1230- 2MI-03-2 3E 1232- 2MI-85-2	1538
3E 15127	1539
3E 1239	1540-4
3E 1233-2MI-85-2	1541
3E 1229	1542
3E 1235- 2MI-85-2	1543
3E 1241	1545
3E 1236	1549
3E 1243	1550
3E 1244	1560
3E 1245	1566
3E 15128	1569
3E1237- 2MI-85-2	1572
3E 1246	1579
3E 4701	1583- 94
3E 15129	1592 (obligations)
3E 1247	1596
3E 1256 - début à photo 124 : 160	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
3E 4727	1604
3E 1248 (MI) :> photo 86 :	1605
3E 8112	1606
3E 1249 (MI)	1608-1609
3E 1250	1610
3E 4728	1612
3E 1256 photo 125 à 300	1613
3E 4729	1614
3E 1251 Janvier à Mars	1615
3E 1252	1616
	ût à 2 Nov 1617
3E 1254 - début à photo 196	1617 : de a 1 jusqu'à la fin : 1618
3E 4730	
	1619
3E 1255	1620
3E 1257	1624
3E 1256 - photos 301 à 408	1626
3E 1258	1627
3E 1259	1631-2
3E 1260	1634
3E 1261	1638-44
3E 1242	1645-49

# Les Insolites:

#### Pollution - écologie

Pas une seule journée ne passe sans que nous entendions, ou lisions, ces termes utilisés dans tous les médias. Le réchauffement climatique dû aux pollutions causées et émises par les hommes, nous a fait prendre conscience des dangers encourus par la planète, dans un avenir proche. Quelle terre laisserons-nous à nos enfants et petits-enfants!

Ces deux termes préoccupaient déjà M. DEVEZE, Maire des Salles-du-Gardon, qui, en date du 31 mai 1900, publiait un arrêté municipal contenant 7 articles signé de M. DEVEZE, maire des Salles-du-Gardon, qui n'a pas hésité à imposer des règles strictes à ses administrés pour la bonne tenue de leur village.

ARRONDISSEMENT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D'ALAIS

Canton de la Grand'Combe

COMMUNE

des

SALLES-DU-GARDON

Le Maire de la Commune des SALLES-DU-GARDON.

Vu les lois des 16-24 avril 1790, 22 juillet 1791.

Vu le décret du 31 décembre 1866, sur les établissements insalubres, dangereux, ou incommodes

Vu l'article 471 du Code Péaal nº 3-4 et 15.

Vu l'article 18 de la loi du 21 juin 1898.

Vu la loi du 5 Avril 1884.

## ARRÊTE:

ARTICLE PREMIER. — Les habitants sont tenus de balayer tous les jours le devant de leurs maisons, cours, et jardins: Cette opération devra être terminée à NEUF heures du matin, pendant les mois de Janvier, Février, Mars, Avril, Octobre, Novembre et Décembre, et à SEPT, heures du matin pour les autres mois.

ART. 2º. - Le balayage sera fait jusqu'au milieu de la chaussée.

ART. 3º. - Nul ne pourra pousser les boues et immondices devant les propriétés de ses voisins.

ART. 4°...— Il est défendu en tous temps de jeter ou de déposer sur la voie publique, des ordures, des cendres, immondices, balayures, etc., provenant de l'intérieur des maisons. Les eaux ménagères et les eaux sales autres que l'urine, seront répandues dans le ruisseau.

ART. 5°. — Il est formellement défendu de créer des dépôts de vidanges, et autres matières féca-Les, dépôts d'engrais provenant des débris d'animaux sans que ces dépôts, qui sont classés parmi Les établissements insalubres de 1<sup>re</sup> Classe, aient été l'objet d'une autorisation après enquête par L'Autorité Supérieure.

ART. 6°. — Les dépôts de tonnes, voitures et agrès servant à la vidange des fosses d'aisance ne pourront être faits sur la voie publique.

Des endroits spéciaux seront fixés par le Maire.

ART. 70. — Le garde champêtre est chargé de l'exécuton du présent arrêté.

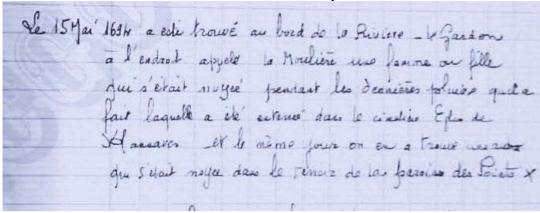
Les Salles-du-Gardon, le 31 Mai 1900.

vii pour exécution immédiate: Nîmes le 2 Juin 1900.

Pour le Préfet Le Conseiller de Préfecture,

- - LS.

#### Les inondations ne datent pas d'hier!



Trouvé dans Fonds Jean Vignes : BMS-NMD Blannaves, relevés 1685-1910 - vue N° 218/250



# La phrase célèbre:

« Ne jugez pas chaque jour par la récolte que vous faites, mais par les graines que vous plantez. »



1850-1894

Robert Louis Stevenson



#### In Mémoriam

Nous avons appris le décès de René REVERSAT. Il était avec son épouse, de fidèles adhérents mais, malheureusement depuis quelques mois nous ne les voyions plus lors de nos rencontres trimestrielles auxquelles ils étaient si assidus malgré les problèmes de santé de René.

Nous présentons à son épouse ainsi qu'à la famille nos sincères condoléances.



#### Rappel:

Vos documents doivent nous être adressés sous format WORD uniquement (ou éventuellement sous « LIBRE OFFICE » pour les textes et au format JPG pour les photos. Notre adresse mail : contact@acgc.eu



NOTA: Le Céven'net paraît 2 fois par trimestre en alternance avec notre bulletin trimestriel qui, lui, ne paraît qu'une fois. Notre prochaine édition aura lieu vers le **15 Mars 2024**. Vous avez donc <u>jusqu'à Fin Février</u> dernier délai, pour nous adresser vos articles ou nous faire part de vos observations sur : <u>contact@acgc.eu</u>



Le Céven'net est un organe de communication interne à l'A.C.G.C., publié gratuitement sur notre site web et tenu à disposition de tous dans notre local de permanence, 34 Route de Nîmes à Clarensac.

Nous rappelons ici que chaque article n'engage que la responsabilité de son auteur. Merci à tous les participants.

